

UNE ÉCOLE POUR CHIENS

Des balades et des cours gratuits d'éducation canine se déroulent les mercredis et samedis dans un espace vert de la ville*. Objectif ? Apprendre les bonnes manières. Au chien... et au maître ! Reportage.



Un samedi au bois de Limayrac. Titi, River, Nina, Rikita, Liphop et leurs maîtres ont rendez-vous avec Pascal Victoria, éducateur canin comportementaliste. Shih tzu, golden retriever, husky ou bergers, des chiens de toutes tailles et de tous âges sont là pour améliorer leur comportement en milieu urbain. « *Bruyante, agitée, la ville est anxiogène pour un chien*, précise l'éducateur. *Qu'il soit surpris par un vélo ou qu'il voie passer un enfant avec un gâteau, un chien doit obéir.* » Maîtres mots de l'apprentissage ? Respect et bienveillance. Première étape, la marche au pied. À le voir tirer sur sa laisse, le husky semble prêt à tracter un attelage ! « *Il suit*

son instinct de chien de traîneau, explique le comportementaliste. *S'il tire, arrêtez-vous et ne le regardez pas. Ne reprenez la marche que lorsque la laisse se détend.* » Pascal Victoria profite de la démonstration pour énoncer quelques règles de base : « *L'ouïe est le sens le moins développé chez le chien. Plus vous parlez, plus vous gesticulez, moins il obéit. La communication passe par le regard et le langage corporel.* » Pour illustrer son propos, il apprend à Rikita à lui obéir d'un seul geste, sans la moindre parole. En quelques secondes, la jeune Groenendael assimile le signe de l'interdit et le regard qui autorise. Autre exercice : la barre

fixe. Chaque chien grimpe sur une poutre en équilibre, guidé par son maître. But du jeu ? « *Instaurer la confiance, poursuit l'éducateur. S'il vous sent angoissé ou dépassé par la situation, votre chien hésitera à vous obéir. Restez calme.* » Les clés du succès ? « *L'empathie et le jeu. Amusez-vous ! Votre chien mémorisera s'il prend du plaisir.* » Est-ce que ça marche ? « *Au début, Nina tirait sur sa laisse et se comportait mal avec les autres chiens, témoigne son maître qui a suivi ses premiers cours quand son golden retriever était encore chiot. Depuis que j'applique les conseils de Pascal, sortir Nina n'est plus une contrainte, c'est un plaisir.* » —

* inscription obligatoire sur educationcanine-mairietoulouse.canipole.fr ou sur toulouse.fr, rubrique Environnement/Animaux dans la ville/Animaux de compagnie



Vous avez perdu votre animal ?

Il a peut-être été capturé par la fourrière animale. Cette dernière a pour mission de récupérer les animaux errants ou blessés sur la voie publique et d'enregistrer les appels des personnes ayant trouvé ou perdu un animal.

Contactez :

- le service de l'animal dans la ville au 05 61 22 23 43, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30, ou
- le chenil de l'ATPA/SPA, au 05 61 47 60 00 6 rue Marie-Laurencin du lundi au samedi, de 14h à 18h.

MAÎTRE CITOYEN POUR CHIEN CITADIN

Depuis 2018, la Mairie de Toulouse propose des balades et des cours gratuits d'éducation canine avec un comportementaliste, Pascal Victoria (*lire aussi ci-contre*). À cette occasion, les propriétaires adhèrent à la charte « Un maître citoyen pour un chien citadin » et s'engagent à respecter quelques règles élémentaires : faire identifier et vacciner leur animal, le tenir en laisse, ramasser ses déjections, le soigner, éviter les aboiements, apprendre à le maîtriser... « *Je n'éduque que les maîtres, pas les chiens !* » s'amuse Pascal Victoria. *C'est souvent le comportement du propriétaire de l'animal qui pose problème.* » Le comportementaliste intervient aussi auprès des enfants dans les accueils de loisirs toulou-

sains, à raison d'une centaine de séances par an. « *Aidé de peluches géantes, je leur apprend les bons gestes avec les chiens et les chats afin d'éviter morsures et griffures,* explique l'éducateur. *Cette approche leur permet d'appivoiser leurs craintes et de comprendre qu'ils ont une part de responsabilité dans leur relation avec l'animal.* »

S'il est nécessaire de respecter quelques règles élémentaires, vivre avec un animal domestique est bon pour la santé et le moral. « *Les animaux de compagnie apportent du bien-être,* estime Françoise Ampoulange. *En lien avec une association, nous envisageons d'amener des animaux dans des Ehpad pour reconforter les personnes âgées et les aider à s'ouvrir davantage.* » Un projet qui devrait se concrétiser l'année prochaine. ____



LES OBLIGATIONS DU MAÎTRE*

- offrir à son animal un **cadre de vie confortable** (abri, eau, alimentation...),
- identifier chiens et chats par **tatouage ou puce électronique**,
- ne pas laisser un chien **errer seul** sur la voie publique, ni un chat domestique **à plus d'1km de son domicile**,
- respecter la **législation spécifique** concernant les chiens de 1^{er} et 2^e catégorie (pitbulls, rottweilers...) : déclaration en mairie, évaluation comportementale, vaccination antirabique, muselière, etc.,
- tenir son chien **en laisse sur la voie publique**,
- ne pas infliger de **mauvais traitements** à un animal domestique.

* sous peine d'amendes